



TERRITOIRE RUANDA - URUNDI

PRO - JUSTITIA

A _____, l'an mil neuf cent et _____ le _____ jour du mois d _____

Devant Nous _____

Officier du Ministère public près le tribunal territorial d _____

Officier de Police Judiciaire d _____

a comparu _____

Ruhengeri



6545

lequel par l'intermédiaire de l'interprète _____

a répondu comme suit à nos questions après avoir prêté serment (1) _____

Ndibahiga, Bushingwe, Ndabakulikije et Ndibahiga lorsqu'on l'a arrêté
a avoué être l'auteur du vol avec les prénoms.

Comparait le témoin SEMBWA, muhutu de la fam. des Abagesera, coll. Kimirye
s/chef Muterahajuru, chef Kariabgwiti, terr. du Mulera, qui après avoir pré-
té serment, répond comme suit:

D. Que savez-vous du vol commis chez Nkizamachumu?

R. Le 13 courant, Nkizamachumu, pendant la nuit a crié qu'on venait de lui
voler une vache. Je suis arrivé et nous avons suivi les traces de la bête
qui nous a conduit près de la porte du boma de Gasane et ensuite chez
Ndaberetse. Nkizamachumu est parti en avant de peur d'éviter les soupçons.
Nous avons prévenu le chef Sempiga qui a arrêté Ndaberetse et Bigirabagabo
Nous avons trouvé chez ce dernier de la viande, la peau, et la queue de la
vache. Ceux-ci nous ont déclaré que les nommés Ndibahiga, Bushingwe, Ndaba-
kulikije et leur ami Ndiburakayo que les voleurs ont rencontré chez
Bigirabagabo. Nous sommes allés trouver le s/chef Muhutu et il a arrêté
Gasane, Ndibahiza, Ndabakulikije. Bushingwe s'était enfui ainsi que
Ndiburakayo qui s'est enfui lorsque Sempiga a arrêté les nommés Ndaberetse
et Bigirabagabo. Alors Ndibahigi, Ndabakulikije ont avoué avoir volé la
vache. Quant à Gasane, il a nié.

D. Pourquoi ont-ils tué la vache chez Bigirabagabo? Ont-ils donné de la viande à Bigirabagabo et à Ndaberetse?

R. Ils leur ont donné une épaule pour avoir tué la vache chez eux.

D. Qui vous a déclaré cela?

R. Ce sont Bigirabagabo et Ndaberetse qui l'ont déclaré devant Mihimba, Dwagitare, Nkizamachumu, Sempiga et Muhutu étaient partis.

NDIBAHIGA confronté avec SEMBWA:

SEMBWA fait les mêmes déclarations que ci-dessus.

D. à NDIBAHIGA: Qu'avez-vous à répondre?

R. C'est faux.

D. Cependant tous les témoins vous accusent?

R. Ils mentent. Lorsque mon chef Muhutu m'accusera, je serai d'accord.

Comparait le témoin MIHIMBA, muhutu de la fam. des Abasigaba, coll.
Kimirye, s/chef Muterahajuru, chef Kariabgwiti, qui après avoir prêté ser-
ment, répond comme suit:

(voir 6)

(1) S'il s'agit d'un prévenu, biffer : "après avoir prêté serment".

D. Que savez-vous du vol commis chez Nkizamachumu?

R. Le 13 courant, pendant la nuit, j'entendais Nkizamachumu, crier, qu'on venait de lui voler une vache. Je suis arrivé ainsi que Sembwa et avons suivi les traces qui nous ont conduit chez Bigirabagabo. Nous sommes allés prévenir le s/chef Sempiga qui est venu et a arrêté celui-ci et Ndaberetse. Le nommé Ndiburakaye qui était également chez Bigirabagabo s'est enfui. Les deux premiers nous ont déclaré que la vache avait été volée par les nommés Ndibahiga, Bushingwe et Ndabakulikije. Gasane. Nous sommes allés chez le s/ch. Muhutu et il a arrêté les prénommés et sauf Bushingwe qui pris la fuite. Ndibahiga et Ndabakulikije ont avoué avoir volé, mais le nommé Gasane a nié.

D. Bigirabagabo et Ndaberetse ont-ils reçu de la viande?

R. Ndaberetse et Bigirabagabo ont déclaré avoir reçu de la viande et ce en présence de Sembwa, Lagitare, Nkizamachumu, Sempiga et Buturo.

Ndibahiga confronté avec MINIMBA:

MINIMBA fait les mêmes déclarations.

D. à Ndibahiga: Qu'avez-vous à répondre?

R. C'est faux.

Comparait le témoin BUTURO, muhutu de la fam. des Abachaba, coll. Kimirye s/chef Muterahejuru, chef Mariabwiti, terr. du Mulera, qui après avoir prêté serment, répond comme suit:

D. Que savez-vous du vol commis chez Nkizamachumu, le 13 courant?

R. Le 13 ct, j'entendais, pendant la nuit, le nommé Nkizamachumu qui criait qu'on venait de lui voler une vache. Je suis arrivé immédiatement et nous avons suivi les traces de la bête. En cours de route, nous avons rencontré des voleurs avec deux génisses. A notre vue, ils ont abandonné les bêtes et ont pris la fuite. J'ai pris les deux bêtes et les reconduites chez moi afin de les rendre au propriétaire dès qu'il sera connu. Le lendemain, je suis allé à la recherche de mes amis et les ai rencontrés chez Bigirabagabo où ils avaient arrêté celui-ci et Ndaberetse. Nous sommes allés chez Muhutu qui a arrêté les nommés Ndibahiga, Gasane, Ndabakulikije, qui avaient été dénoncés par Bigirabagabo et Ndaberetse comme auteurs du vol. Les nommés Ndibahiga et Ndabakulikije ont avoué, mais Gasane a nié.

D. Bigirabagabo et Ndaberetse ont-ils reçu de la viande?

R. Oui, ils ont déclaré avoir reçu de la viande.

NDIBAHIGA confronté avec BUTURO.

D. Buturo fait les mêmes déclarations que ci-dessus.

D. à Ndibahiga: Qu'avez-vous à répondre?

R. C'est complètement faux.

D. Cependant tous les témoins font les mêmes déclarations?

R. Ils mentent tous.

D. Vous déclarez ne pas connaître le nommé Ndaberetse, comment aurait-il pu vous dénoncer alors?

R. Lui ne connaît peut-être.

Comparait le nommé NDABAKULIKIJE, frère de Ndibahiga, âgé de 12 ans environ, qui interrogé, répond comme suit:

D. Qui est l'auteur du vol commis chez Nkizamachumu, le 13 courant?

R. Je ne sais pas.

D. Vous êtes accusé d'avoir volé une génisse vache chez Nkizamachumu, avec votre frère Ndibahiga et Bushingwe?

R. Ce n'est pas vrai.

D. Cependant le témoins déclarent que vous avez avoué avoir commis le vol et ce lors de votre arrestation?

R. Ce n'est pas vrai. Je ne connais rien de cette affaire.

D. Pourquoi vous a-t-on arrêté alors?

R. Je ne sais pas.

D. Connaissez-vous Ndaberetse?

R. Non.

D. Cependant, lui vous connaît-il?

R. Je ne sais pas.

De tout ce qui nous avons dressé le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus en avons donné lecture au comparant qui a signé avec nous a déclaré ne pas savoir signer

(voir suite 7)

L'Interprète,

Le Comparant,

L'Officier du Ministère public,